

Segment ministériel de haut niveau
de la 14^e Session de la Conférence des Parties contractantes à la
Convention de Ramsar sur les zones humides
Note conceptuelle de la République populaire de Chine

I. Contexte

Ces dernières années, le réchauffement climatique s'est intensifié, et les phénomènes météorologiques extrêmes, notamment les canicules, les inondations et les sécheresses, deviennent de plus en plus fréquents. L'année 2022, qui connaît la pire période de sécheresse depuis des centaines d'années, a vu ainsi plusieurs des principaux fleuves du monde s'assécher. La forte dégradation des services écosystémiques fournis par les zones humides a gravement compromis le développement durable, ainsi que les moyens de subsistance et le bien-être des populations de tous les pays.

Les zones humides sont des ressources naturelles importantes et des écosystèmes uniques qui non seulement fournissent des avantages physiques et culturels, des biens et des services riches et diversifiés aux populations, mais jouent également un rôle irremplaçable dans le maintien de la sécurité mondiale en termes d'écologie, de climat, d'eau douce et de biodiversité, et dans la poursuite du développement durable.

Depuis 1970, 35 % des zones humides naturelles mondiales ont disparu, un rythme trois fois supérieur à celui de la disparition des forêts, ce qui inscrit de nombreuses espèces dépendant des zones humides dans la catégorie des espèces menacées ou confrontées à un risque d'extinction. Face à cette situation, il est urgent de renforcer le consensus et de faire preuve d'une forte volonté politique pour promouvoir la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides, afin d'atteindre les objectifs de développement durable au niveau mondial. En tant qu'hôte de la COP14, la Chine souhaite inviter activement l'ensemble des Parties à renforcer l'engagement à haut niveau et à convenir de mesures visant à conserver et utiliser rationnellement les zones humides, ainsi qu'à améliorer l'application de la Convention sur les zones humides.

À cet effet, la Chine accueillera un Segment ministériel de haut niveau à la COP14, avec le soutien du Secrétariat. Les hauts responsables aborderont les questions liées au thème de la COP14, « Agir pour les zones humides, c'est agir pour l'humanité et la nature », et seront invités à adopter la *Déclaration de Wuhan* (voir annexe).

II. Date et lieu

Le Segment ministériel de haut niveau sera organisé sous une forme hybride le

6 novembre de 16:00 à 18:00 (UTC/GMT+8) et de 9:00 à 11:00 (UTC/GMT+1) à Wuhan (Chine), au East Lake International Conference Center, et à Genève (Suisse), au Centre international de conférences Genève.

La durée du segment sera d'environ deux heures. Une liste d'intervenants sera établie en consultation avec le Secrétariat. Les intervenants sont priés de bien vouloir limiter leur intervention à un maximum de cinq minutes.

III. Thème

Le thème du Segment ministériel de haut niveau sera le thème de la COP14 « Agir pour les zones humides, c'est agir pour l'humanité et la nature », dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan stratégique de la Convention.

IV. Sujets

Les participants sont invités à intervenir sur les sujets sélectionnés suivants :

1. les *zones humides au service du développement durable* : les grands défis auxquels sont confrontées la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides, aujourd'hui et à l'avenir, et la manière dont les zones humides contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable ;
2. les *zones humides au service du bien-être humain* : comment créer des mécanismes efficaces pour renforcer la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides, investir directement et réduire les impacts négatifs sur les zones humides, et, ce faisant, contribuer à l'éradication de la pauvreté, à la création d'emplois et à la prospérité économique ;
3. Les *zones humides en réponse au changement climatique* : comment réaliser les objectifs mondiaux liés à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes, et à la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes.

V. Résultats escomptés

Après une large consultation de l'ensemble des Parties, les participants au Segment ministériel de haut niveau seront invités à adopter la *Déclaration de Wuhan*.

VI. Participation

La séance est ouverte à la participation des ministres, des fonctionnaires de niveau ministériel et des ambassadeurs des Parties contractantes à la Convention. Tous les autres participants à la COP14 sont invités en tant qu'observateurs au Segment ministériel de haut niveau.

Veuillez noter qu'une seule intervention sera organisée par pays/organisation.

VII. Inscription

Les ministres et autres hauts fonctionnaires souhaitant participer au Segment ministériel de haut niveau sont invités à manifester leur intérêt à participer via le [lien](#) du formulaire d'inscription dès que possible, au plus tard le 6 octobre 2022.

Personne à contacter :

M. JIANG Yingwen,

Tél. : 010-84238216, Fax : 010-84239702, Courriel : cop14_minister_seg@163.com

VIII. Ordre du jour provisoire

COP14 Segment ministériel de haut niveau Ordre du jour provisoire

Date et heure : 6 novembre 2022, 16:00-18:00 (UTC/GMT+8), Wuhan
6 novembre 2022, 09:00-11:00 (UTC/GMT+1), Genève

Lieu :

East Lake International Conference Center, Wuhan, Chine, et
Centre international de conférences Genève, Genève, Suisse

Président : H.E. M. GUAN Zhi'ou, Administrateur, Administration nationale des forêts et des pâturages, Chine

Heure	Contenu
16:00-16:10	Allocution d'ouverture
16:10-17:45	Déclarations : 1. Secrétaire générale de la Convention 2. Ministres et autres hauts fonctionnaires des Parties contractantes 3. Représentants diplomatiques des États membres 4. Représentants des organismes des Nations unies et organisations internationales
17:45-17:55	1. Présentation du processus d'élaboration de la <i>Déclaration de Wuhan</i> 2. Adoption de la <i>Déclaration de Wuhan</i>
17:55-18:00	Clôture de la réunion